

MAIRIE des CERQUEUX

2 & 4, rue du Vieux Logis 49360 LES CERQUEUX

Téléphone : 02.41.55.90.12 - Télécopie : 02.41.55.97.30 - E-mail : mairie.cerqueux@orange.fr - Site Internet : www.lescerqueux.mairie49.fr

Conseil municipal : séance du 6 décembre 2018

Étaient présents : Messieurs et Mesdames Poupard, Balada, Duveau, Point, Chevalier, Bodin, Levesque, Gaboriau, Le Breton, Courtois, Barbier, Vivion et Guetté.

Absent excusé : M. Julien Bodin.

Absentes non excusées : Mmes Chevalier et Levesque.

Affaires sociales

Plan mercredi – Le plan mercredi est validé. Il permettra à la commune d'obtenir la majoration de la prestation versée par la CAF dès la rentrée de septembre (1 € au lieu de 0.54 € par heure). Le PEDT a été envoyé à la DDCS qui a émis un avis favorable. Il reste à signer la convention « Charte Qualité Plan Mercredi ».

Stagiaires BAFA - Trois candidatures de jeunes sont acceptées. Les stages auront lieu pendant les vacances d'avril 2018 pour l'un des candidats et durant les vacances d'été pour les deux autres.

Cadre photos du hall de la mairie – La nouvelle proposition de la société STB360 est présentée au conseil municipal et validée.

Barème accueil périscolaire et de loisirs pour les enfants hors commune – Pour l'année scolaire 2017/2018, compte tenu du bilan des différentes activités, considérant les sommes qui restent à la charge de la commune, le conseil municipal décide de facturer aux communes utilisatrices, les montants suivants :

- Accueil périscolaire : 2.20 € par heure
- Accueil de loisirs : 1.71 € par heure
- Accueil de loisirs d'été : 10.68 € par jour

Bâtiments communaux

Salle St Jacques – Des travaux supplémentaires sont validés :

Travaux supplémentaires faisant l'objet d'un avenant à valider :

- Bardage complémentaire sous préau arrière (Uzureau) 987.13 € HT

Travaux liés à la suppression de l'agence postale :

- Remplacement radiateur RDC et étage 2 151.56 € HT
- Carrelage 1 940.47 € HT

L'ouverture entre la salle St Jacques et l'Agence Postale a été modifiée. La nouvelle porte est posée. Il faudra prévoir de changer la porte d'entrée.

En raison de ces travaux supplémentaires, le planning a pris du retard.

Salle de sport

Projet de rénovation – Dans le cadre du projet de rénovation et d'extension de la salle de sport, le conseil municipal décide de confier une mission d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage au CAUE. Montant de la convention : 6 000 €. Cette mission prévoit l'intervention d'un économiste. L'étude débutera en début d'année 2019.

Chaudière : Plusieurs réparations ont été tentées :

- Remplacement des électrodes 127.95 € HT
- Remplacement du bloc gaz 457.04 € HT

La chaudière est toujours en panne. Des devis ont été faits pour le remplacement. A noter que même après la rénovation de la salle de sport, il sera utile d'avoir deux chaudières.

Salle du Cormier

Sèche-mains – Suite à la visite de l'APAVE, il n'est pas possible de poser le même modèle que dans les autres salles. CEPY propose un autre modèle avec séchage par-dessous.

Murs mobiles – La société Algaflex qui avait posé les murs ne peut plus proposer de panneaux de la même couleur. La COMEC peut fournir le produit. Michel Le Breton a vu avec Teddy pour la réparation.

Église – Juste après les réparations effectuées en octobre 2018, de nouvelles dégradations ont été constatées. Afin d'éviter de nouveaux dommages, un plexi glace va être posé devant les vitraux par les services techniques. Montant : 327.53 € HT.

Maison de l'enfance – Le visiophone qui est hors service va être changé. Montant : 542.22 € HT. Si aucune réparation n'est possible, la porte d'entrée qui avait été fracturée en avril 2017 sera changée.

Matériel

Sèche-linge – Livraison prochainement.

Machine à vapeur – La demande d'achat a été renouvelée. Devis Sanivap : 3 884 € HT. Ce matériel permettra de nettoyer les vitres, le carrelage, les équipements de cuisine de la salle du Cormier et de la Maison de l'Enfance. Un nouvel essai va être programmé avec tout le personnel : service technique, nettoyage, cantine afin d'avoir un avis plus large. En fonction du résultat, il faudra voir avec le conseil municipal pour un éventuel achat.

Voirie - Urbanisme

Droit de préemption urbain – Le conseil municipal décide de ne pas faire usage de son droit de préemption pour les immeubles situés 14, rue St Jean, 15 et 15 bis, rue de l'église et 10, rue Amand Michaud.

Panneau signalétique pour le lotissement – Le conseil municipal décide de retenir la société MZH de Chemillé pour la confection de 3 panneaux. La dimension prévue initialement (1.50 m x 1.00 m) s'avère insuffisante pour une bonne visibilité. L'entreprise sera recontactée pour un nouveau devis pour des panneaux de 2.00 m par 1.50 m. Prix : environ 125 € HT le m². Des modifications doivent être apportées à la maquette qui sera transmise à la commission pour validation.

Aménagement talus entre le stade et la maison enfance – Le conseil municipal décide de retenir la société BOUCHET TP pour l'aménagement d'un trottoir de 70 cm en enrobé et la pose d'une bordure P1 destinée à retenir la terre sur l'espace vert. Montant du devis : 3 166.19 € HT.

Aménagement passage piétons sur la route de St Aubin – Le devis de la société BOUCHET TP est retenu. Montant : 2 649.30 € HT. Avant d'effectuer les travaux, voir avec le SIEM pour le passage d'un fourreau pour alimenter un futur compteur à la station d'épuration.

Stationnement intramuros – L'étude de mise en place de stationnements sera réalisée par le cabinet GEO CJR. Montant : 1 450.00 € HT.

Lotissement « La Hayère 3 » – Suite à des échanges avec d'autres communes, avant de rechercher un maître d'œuvre, il est préférable de faire un relevé topographique de la zone à urbaniser ainsi que des sondages « zone humide » pour être sûr de la zone qui peut être viabilisée. Ces travaux seront réalisés par le cabinet GEO-CJR. Montant : 2 156.00 € HT pour le relevé topographique et 770.00 € HT pour les zones humides.

Une réunion est prévue le mardi 8 janvier 2019 avec l'ADC pour travailler sur l'élaboration d'un cahier des charges. L'ADC ayant la compétence assainissement est partenaire de la commune pour ce dossier.

Concours villes et villages fleuris – La commission ne souhaite pas inscrire la commune à ce concours.

Station d'épuration – Une somme de 78 000 € est prévue au budget de l'ADC en 2019 pour des travaux.

Élagage – Les travaux ont été réalisés sur les chemins communaux. Le balayage des routes sera fait d'ici la fin de la semaine. Un panneau indiquant un virage dangereux à proximité de « La Foucherie » devra être remis en place.

Agglomération du Choletais

Orientations budgétaires 2019 – Un document est remis aux membres du conseil municipal.

Centre médico scolaire – Une convention est passée entre toutes les communes du Choletais concernées par ce centre. Coût pour la commune des Cerqueux : 206 €.

SCOT – Suite au retour des services de l'État, il y a des points de blocage pour Cholet, Lys Haut-Layon et les pôles intermédiaires. Pas de changement en ce qui concerne la commune des Cerqueux.

Questions diverses

Greta – En début d'année, le Greta proposait aux communes de réaliser, gratuitement, un support audiovisuel filmé avec des drones. Les prises de vues auront lieu le vendredi 21 décembre 2018.

Prochaines réunions

Conseil Municipal :

Jeudi 10 janvier 2019

20h15